

## **ATTENTION A L'AMBROISIE !**

### **L'ambroisie, c'est quoi ?**

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ;
- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention, de détection et de lutte contre ces espèces.

### **Comment la reconnaître ?**

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, découpées. Ses tiges sont dressées, sillonnées en longueur, souvent velues et ramifiées, rougeâtres. Ses fleurs sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés. Sa hauteur varie de 0,20 m à 2,00 m. Les graines mesurent entre 3 et 6 mm et possèdent de petites épines.

Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambroisie.

### **Vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie ?**

Un outil simple vous permet de signaler l'ambroisie afin de faire remonter l'information de sa présence. La plateforme de signalement permet à toutes personnes de signaler la zone infectée concernée par l'ambroisie. Ce dernier est reçu par un référent qui pourra mettre en place les actions adéquates : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) ou application mobile « signalement-ambroisie ».

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

### **Vous souhaitez en savoir plus ?**

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Contrat Local de Santé (CLS), le Pays Vesoul – Val de Saône organise en partenariat avec la FREDON Bourgogne Franche-Comté une conférence auprès des élus et du grand public sur les dangers de l'ambrosie.

**Cette conférence sur l'ambrosie ouverte à toutes et tous se tiendra le :**

**Mardi 29 juin à 18h00, salle de la mairie à l'espace citoyen  
d'Echenoz-la-Méline (70000)**

Laurent Rebillard, Responsable du pôle Santé du Végétal à la FREDON BFC, exposera les enjeux liés à la prolifération de cette plante. Son développement sera expliqué ainsi que les risques pour la population. Des éléments seront apportés pour apprendre à la reconnaître dans la nature. Enfin, des solutions seront données pour signaler la plante et la détruire pour ralentir sa reproduction.

Attention, jauge fixée à 50 participants avec inscription préalable !

**Inscription et informations supplémentaires par courriel auprès d'Olivier Lorenzon, chargé de mission PCAET au Pays Vesoul – Val de Saône : [pcaet.pvvs@vesoul.fr](mailto:pcaet.pvvs@vesoul.fr)**

Illustrations à intégrer au publi-info (source : observatoire des ambrosies et plate-forme de signalement ambrosie) :



*Figure 1 : plantule*



*Figure 2 : stade végétatif*



*Figure 3 : stade de floraison*